

Histoire de la France contemporaine

M. Maurice AGULHON, professeur

I. COURS

Le cours ex cathedra s'est déroulé chaque lundi du 18 janvier au 26 avril 1993, avec deux semaines d'interruption en mars au titre des enseignements extérieurs (Maison Descartes — voir plus loin). Il était, comme l'année précédente (voir le rapport de 1991-1992), inspiré par la préparation d'une nouvelle synthèse sur la Civilisation de la France au XIX^e siècle (v. 1815, v. 1880), à paraître dans la collection Arthaud-Flammarion.

Pour les britanniques, rivaux et modèle en même temps, ce siècle est *victorien*, ce qui est une étiquette commode, sans être une explication ! Mais la France de la même époque n'a même pas d'étiquette commode ! Ni Louis Philippe, ni Napoléon III n'ont assez duré pour imposer leur image au siècle, et surtout leurs images respectives sont contradictoires, ce qui est une autre façon de dire que la France du XIX^e siècle est encore en Révolution, au sens large, ou pour le moins en tâtonnement.

C'est peut-être la Troisième République qui serait, dans l'Histoire de France, le moins mauvais équivalent, à la chronologie près, de « l'ère victorienne ».

Quel autre caractère pour notre XIX^e français ? La première épithète qui vient à l'esprit est celle de *bourgeois*. La difficulté tient au fait que ce mot, quand on prétend encore en faire l'élément d'un vocabulaire social, n'a pas alors moins de trois sens bien distincts. Le premier, le seul à peu près acceptable, celui de Guizot, en fait un synonyme de « classe moyenne » (au singulier) ; tout ce qui est entre le peuple (pauvre, ignorant, et voué au travail manuel) et l'aristocratie (dont les privilèges sont résiduels, mais les prétentions encore redoutées). Mais le mouvement du siècle tendra précisément à effacer les barrières entre aristocrates et bourgeois d'un côté, entre bourgeoisie et couches supérieures du peuple de l'autre, et par conséquent à rendre caduque à terme la définition de la bourgeoisie comme un entre-deux social clairement défini.

La deuxième définition, plus restrictive, est celle que popularisent les critiques socialistes, et Karl Marx en particulier. Elle pose une forte identification entre « bourgeoisie » et « capitalisme », et tend ainsi à définir le bourgeois comme l'entrepreneur, le patron, industriel, banquier ou autre.

La troisième définition, non moins étroite, mais plus familière au sens commun de l'époque, est celle, par exemple, du créateur de Joseph Prudhomme ; elle définit le bourgeois comme le « propriétaire » par excellence, c'est-à-dire celui qui vit des revenus, déjà acquis, de sa propriété, bref le rentier, donc le propriétaire en tant qu'il est arrivé, assis et prudent. Cette définition est omniprésente parce qu' en 1830 on se souvient encore de la société d'ancien régime, où « bourgeois » était spécifiquement réservé aux roturiers vivant « noblement » de leur richesse acquise, par opposition aux roturiers en train d'acquérir la richesse par l'activité économique, et que l'on appelait plutôt « négociants ».

Ces définitions du bourgeois, les deux dernières surtout, sont incompatibles, notamment parce qu'elles ont des connotations opposées. En terme d'image en effet, l'entrepreneur selon Marx, le « loup-cervier », le bourgeois conquérant, est marqué de dynamisme et de progrès, alors que le propriétaire à la Prudhomme évoque stagnation et conservation. On comprend que le XIX^e siècle soit l'époque où le mot de bourgeois sort du vocabulaire social pour entrer dans les vocabulaires psychologique et idéologique. Toutefois ces images ont au moins en commun de devenir facilement dépréciatives. Bien qu'il soit théoriquement différent de détester le bourgeois comme pantoufflard et conformiste ou de le détester comme homme d'argent et exploiteur des prolétaires, il y eut, en fait, des échanges ou des convergences entre ces thèmes protestataires. Ce qui mène peut-être à caractériser notre XIX^e siècle français par cette contradiction : la bourgeoisie (au sens de classe moyenne) a solidement régné en fait sans imposer pourtant en sa faveur d'hégémonie morale incontestable. A la recherche du fil conducteur, on a alors résolu d'explorer le Siècle par sa place dans l'histoire de l'évolution des mœurs, ou de la *Sociabilité*, thème annoncé dans le cours de 91-92 (voir rapport).

Revenant en arrière pour justifier le choix de cette hypothèse de travail, on a d'abord cherché les illustrations des notions théoriques d'histoire des mœurs, et de progrès de la sociabilité, premièrement dans les philosophes du XVIII^e siècle, deuxièmement dans l'œuvre pionnière de l'historien-sociologue Norbert Elias, troisièmement dans les premiers tâtonnements de l'historiographie actuelle, inspirée ou non d'Elias (plus souvent de Philippe Ariès, en fait) de laquelle relèvent nos propres essais. Ce fut l'occasion de rappeler brièvement notre ouvrage de 1976 (*Le Cercle dans la France bourgeoise, étude d'une mutation de sociabilité*) et surtout d'y apporter quelques nuances, compléments et prolongements : mesure — initialement un peu sous-estimée — de cette institution naissante dans la société d'ancien régime ; recherche des modèles

étrangers, l'anglais, certes, mais aussi le suisse ; rappel — récemment étudié par d'autres — de l'effet de la Révolution française sur les modèles de sociabilité ; présence, enfin, de certains phénomènes d'imitation des formules bourgeoises par la sociabilité populaire.

Ces considérations préalables ayant absorbé à peu près la moitié du temps du cours, restait à aborder de façon plus descriptive le progrès de la Sociabilité au cours du siècle. L'un de ses aspects consista dans l'essor de l'*Association volontaire*. La sociabilité certes ne se réduit pas à « l'associativité », mais celle-ci est la seule chose dont nous ayons eu le temps de parler.

Comme on le sait, la liberté d'Association n'est entrée dans notre droit qu'en 1901. Du Code Napoléon à la loi Waldeck Rousseau, l'Etat français du XIX^e siècle avait au contraire manifesté une franche méfiance à l'égard de l'association, méfiance typiquement Centre-Gauche, puisqu'elle s'étayait, alternativement ou simultanément, de la phobie de l'organisation catholique et de celle de l'organisation révolutionnaire : deux repoussoirs, la « congrégation » et le « club ». Face à la législation contrôlante et restrictive de l'Etat, l'essor de l'association n'en a été que plus significatif du besoin qu'elle représentait pour « la société civile ». Nous l'avons décrite, tantôt de première main, tantôt en utilisant d'autres travaux, souvent inspirés par nous, selon le plan suivant. D'abord dans les *classes dirigeantes, ou aisées* : 1) Le loisir bourgeois en général et le destin des Cercles. 2) Le loisir épicurien et les Sociétés chantantes. 3) Les Sociétés savantes. 4) Les sociétés à finalité spirituelle et sociale, la franc-maçonnerie et les premiers essais de parti politique licite. Passant ensuite aux *classes populaires* (ou aux groupements interclassistes ouverts au peuple) nous avons évoqué, catégorie par catégorie : 1) les sociétés de pur loisir plus ou moins proches du modèle Cercle. 2) les sociétés de secours mutuel. 3) les compagnies de Pompiers volontaires. 4) les sociétés à finalité musicale, (orphéons, fanfares, philharmonies). 5) les sociétés à finalité d'exercice physique (sociétés de gymnastique et sociétés de tir, en attendant l'arrivée — tardive — du sport moderne).

Après cette revue catégorielle, une dernière leçon, nécessairement rapide, a évoqué les caractères communs des sociétés à recrutement général. Partout, quand la masse des adhérents est populaire, l'encadrement l'est un peu moins. Partout, quand la masse des adhérents est jeune (c'est le jeune homme célibataire, et encore souvent subalterne, et non maître, dans son métier, qui a du temps quotidien libre à occuper), l'encadrement l'est un peu moins. Cet encadrement de notables évolue ; en milieu rural, l'instituteur viendra remplacer dans ce rôle le bourgeois de village qui se raréfie.

Toutes les sociétés tendent à nouer entre elles des liens au moins au niveau régional, ce qui entraîne déplacements, rassemblements, fêtes (concours de tir, concours d'orphéons, concours de pompes à incendie...) ; et, à une époque où le peuple ne voyage guère, ces superstructures ludiques contribuent à séduire et attirer les adhérents.

Toutes ces sociétés se veulent éducatrices, moralisatrices, d'abord par leur finalité, qui propose un loisir utile, ou un loisir de distraction de niveau plus élevé, plus raffiné, que les jeux folkloriques brutaux de la tradition (arracher le cou de l'oie, empoignades sanglantes de la soule, etc.) ; ensuite par leur mode d'organisation interne, leurs règlements, qui répandent les habitudes de discipline, de ponctualité, de calme dans les discussions, de sobriété, etc.

Les associations de niveau populaire qui naissent au cours du XIX^e siècle ont ainsi plus d'un trait qui préfigure ce que l'on appellera au XX^e siècle les mouvements de jeunesse.

La Troisième République, dont les débuts forment la dernière partie de la période ici envisagée, a, dans le domaine de la vie associative comme dans quelques autres (instruction publique, par exemple) prolongé et parachevé le mouvement du siècle bien plus qu'elle ne l'a suscité. Mais elle y a naturellement ajouté quelques impulsions spécifiques : une liberté accrue — la motivation patriotique ravivée par la défaite de 1871 — le réseau de sociétés paroissiales ou péri-scolaires autour de l'école laïque — et jusqu'à une théorie consciente de la sociabilité — sans oublier enfin une vie municipale plus animée depuis l'élection des maires (or, la lutte pour le pouvoir municipal aura souvent pour tremplin les positions d'influence acquises dans et par la vie associative).

Ajoutons que les associations plus ou moins républicaines amèneront l'Église catholique à perfectionner ses propres modèles d'association populaire pour leur faire contre-poids. S'esquisse ainsi dans beaucoup de régions un schéma de sociabilité bipolaire, dont les vellétés d'associationnisme culturel révolutionnaire issu du mouvement ouvrier socialiste n'arriveront que très partiellement à troubler le jeu.

Au terme de tout cela, on peut déboucher sur les discussions d'interprétation générale de ce mouvement du siècle libéralo-républicain. Cette sociabilité apprise, éducatrice, encadrant le peuple et la jeunesse, doit-elle se lire en termes de Civilisation ou de Normalisation, le premier terme étant laudatif, le second dépréciatif ?

II. ENSEIGNEMENT EXTÉRIEUR

La partie du service effectuée aux Pays-Bas du 8 au 10 mars 93, dans le cadre de la coopération du Collège avec la Maison Descartes d'Amsterdam, a été en fait exécutée dans le département d'histoire de l'*Université Erasme* à Rotterdam (professeur Willem Fryjhoff). Nous avons annoncé deux leçons et un « séminaire ». Ce dernier portait comme il se doit sur un chantier de recherches toujours en cours et en évolution, la *Représentation visuelle de l'Etat* (contemporain), autrement dit le langage iconographique de la famille Liberté-République-Révolution-Patrie, etc. On ne s'est naturellement pas

borné à résumer les travaux déjà publiés, et plus ou moins connus des auditeurs ; on a mis en examen et en débat deux choses, d'une part l'expérience des difficultés rencontrées dans l'exploitation « artisanale » d'une documentation massive et dispersée, d'autre part le problème des différences, dans ces sortes de représentations, entre le modèle français, les modèles européens monarchiques, voire les modèles républicains originaux (U.S.A.).

Plus synthétique et plus réflexif, le cours annonçait, en deux leçons, *la politique française au cœur du XIX^e siècle : partis, classes, religions*.

La première question, évoquée dans la première leçon, était celle des raisons profondes du caractère spécialement complexe de la vie politique française entre la fin de la grande Révolution et la stabilisation de la Troisième République.

On a d'abord évoqué pour mémoire le thème du « caractère national », qui relie des textes célèbres, de Guizot à De Gaulle en passant par Renan, mais qui n'identifie pas toujours notre « tempérament » de la même manière : vieux fonds « gaulois », esprit « cartésien », « jacobin », le tout compensé par les vues de la Providence, qui viendrait toujours à point pour réparer les dégâts de l'esprit de division.

On a essayé ensuite la clef de la lutte des classes, en montrant non pas certes la vanité mais les limites de ses schémas explicatifs. Rares sont les épisodes et les périodes où ils s'appliquent évidemment ; plus nombreuses les batailles et plus longs les moments où les Nantis de droite et de gauche se sont disputés entre eux le pouvoir sans trop se soucier du conflit qui aurait dû les opposer aux classes populaires.

En France, d'autre part, les définitions de classes et les sentiments des classes étaient plus flous, moins nets, qu'en Angleterre. Si le radicalisme des luttes politiques avait dépendu seulement de la netteté des affrontements de classes, c'est l'Angleterre qui aurait dû être violente, et non pas la France. Force est donc bien d'admettre, pour la France, la réalité d'une combinatoire complexe entre deux lignes de front non coïncidentes, celle de la lutte des classes, et celle de la lutte de deux camps historiques déterminés par la politique pure, à savoir l'héritage et les suites de la Révolution française.

Restait donc à reprendre, comme nous l'avons fait maintes fois, — ce qui nous dispense d'en reproduire ici les termes — les raisons propres de la violence de ce dernier conflit et de son issue dans notre pays.

La deuxième leçon se proposait, à propos du même champ d'observation historique, de mettre au net le thème religieux en proposant une série de distinguos pour écarter les notions courantes mais confuses de « religion laïque » ou de « religion républicaine ».

Bien entendu la lutte pour la laïcisation de la vie publique n'a pas opposé deux blocs, l'un formé des Catholiques, et l'autre d'une coalition de minoritaires protestants, juifs et athées. Il y eut des catholiques en nombre, et pas seulement des tièdes, dans ce camp de la modernité politique, où l'on était attaché à la laïcité, et souvent anticlérical. Cela n'étant pas contesté, l'intérêt principal pour l'historien est de distinguer et de recenser les diverses formes de rapport au fait religieux que l'on a pu rencontrer dans la Gauche, libérale puis républicaine, du XIX^e siècle. Nous avons ainsi énoncé : 1) le mimétisme et le confusionnisme des religiosités « quarante huitardes », liées à une conjoncture politique brève, et à des sensibilités populaires frustes et par conséquent elles aussi transitoires ; 2) à l'opposé, le scepticisme absolu d'une vaste fraction des élites intellectuelles, marqué de scientisme ou de néopaganisme, ou de pessimisme sceptique à l'égard du Social, donc un élitisme non militant, et qui ne restera pas toujours à Gauche ; 3) la lutte frontale de la laïcité militante, lutte multiforme, où l'on doit distinguer les aspects de combats bien connus (contrôle des écoles, hôpitaux et cimetières — pamphlets, caricatures, presse), aspects très répandus et très liés à la politique courante ; les vellétés de faire une concurrence sociale à l'Eglise par la substitution (cérémonies civiles, rituels de libre-penseurs, tout cela visant à former les signes de reconnaissance d'une ébauche de Contre-Eglise), réalités déjà moins extensives que les précédentes ; et enfin les vellétés d'élaboration d'une métaphysique de remplacement, réalité encore plus restreinte en sa diffusion. En effet, ce qui aurait pu être une « religion » laïque *stricto sensu*, la Troisième République ne l'a ni encouragé ni voulu, étant trop libérale pour admettre l'idée d'une métaphysique d'Etat, et trop prudente pour ouvrir un nouveau front de combat contre l'Eglise, sans compter que la plupart des gouvernants républicains étaient personnellement plus sceptiques que mystiques, ce qui ne les disposait pas à inventer une telle religion ; 4) la seule « Religion » à laquelle ils aient cru et qu'ils aient promue par divers canaux n'est donc une religion qu'entre guillemets, compatible en principe avec la foi des fidèles des églises existantes : la République comme Etat de droit, civilisé ; une Morale réduite à un noyau d'évidences sociales universelles ; et surtout la Patrie. Nous avons donc conclu nettement à la question posée : *Non*, il ne s'est pas instauré en France de Culte de la liberté ou de la République qui soit vraiment une Religion Nouvelle. *Mais* il y avait dans ce sens des virtualités, des tendances. *Pourquoi* celles-ci n'aboutirent-elles pas ? Parce que la Première et la Deuxième République ont été éphémères, et parce que la Troisième a bâti sa politique sur une option différente : laïcité (séparation du Politique et du Religieux) ; encouragement à l'esprit critique, au rationalisme, misant sur l'affaiblissement à long terme du catholicisme, plutôt qu'à son recul devant une religion concurrente ; encouragement à un sentiment national et civique, quasi religieux plutôt qu'antireligieux, puisque compatible avec les religions établies. A la convergence escomptée sur le Culte de la Patrie, l'Eglise romaine s'est effectivement prêtée. Quant aux virtualités de Contre-

Religion refusées par la République officielle, c'est généralement vers le mouvement ouvrier révolutionnaire qu'elles devaient dériver.

III. SÉMINAIRE

Annoncé sous la forme « Documents et travaux sur l'imagerie et la symbolique politique », le séminaire prévoyait une subdivision en trois chantiers, « travaux récents sur la symbolique républicaine en France » (du 18 janvier au 8 février), « comparaisons internationales » (du 15 février au 1^{er} mars), « les monuments de place publique en France, compléments et traitement du fichier » (du 22 mars au 26 avril). Ce calendrier de regroupements rationnels a été un peu troublé pour satisfaire aux convenances de divers chercheurs invités mais le programme a eu lieu, quoiqu'en ordre un peu plus dispersé.

Travaux récents : l'apport du Colloque de Toulouse (voir, plus loin, la cinquième partie du présent rapport) a été présenté et mis en discussion les 18 et 25 janvier et le 1^{er} février par le professeur, celui du Colloque de la Sorbonne (voir plus loin également) le 8 février, avec le concours d'A. de Baecque, assistant à Paris I ; enfin un exposé sur la représentation de l'Etat dans certains documents du XVII^e siècle a été présenté le 5 avril par Madame F. Karro, conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Comparaisons : la symbolique nationale dans la Grèce contemporaine a été exposée par C. Delangle (archiviste du Collège) le 15 février ; les monuments patriotiques américains, britanniques et australiens par Madame A. Becker, maître de conférence à Lille III, le 1^{er} mars ; et enfin les monuments publics de la ville de New York, d'après le livre récent de Michelle Bogart (*Public sculpture and the civic ideal in NY City, 1890-1930*, Presses de Chicago, 1991) par Maurice Agulhon le 29 mars.

Quant aux *monuments républicains de place publique* en France (entre 450 et 500 connus) on a débattu le 22 février d'une monographie locale issue d'une découverte récente, Aulnay sous Bois (P. Laurens, assistant au Collège), le 22 mars d'une première synthèse sur la région francomtoise (D. Saillard, professeur agrégé, en cours de doctorat), et enfin des problèmes généraux de recherches de terrain et d'exploitation (Maurice Agulhon et Patrick Laurens), le 26 avril.

La supervision des recherches de terrain ou d'archives en vue de combler les lacunes du fichier, et la préparation du tri par ordinateur des données accumulées (en principe, sur près de 500 monuments, tous examinés deux fois — état initial, état actuel — une trentaine de caractéristiques) constitue l'essentiel de l'activité de Patrick Laurens, avec le concours de vacataires et celui, bénévole, de quelques auditeurs.

IV. PUBLICATIONS

A l'automne de 1992 est paru *Marianne, visages de la République*, écrit en collaboration avec Pierre Bonte, et publié par Gallimard-Découverte. Au printemps de 1993 deux autres parutions d'ouvrages : *Nation, Patrie, patriotisme*, en collaboration avec Philippe Oulmont, dossier de la « Documentation photographique » (éd. de la Documentation française), et la traduction en italien (Donzelli, à Rome) de notre *Cercle dans la France bourgeoise* de 1976.

Contribution à des revues ou à des ouvrages collectifs : « Républicain à la française », dans la *Revue Tocqueville — The Tocqueville reviews*. — « Marianne, réflexions sur une histoire », dans les *Annales historiques de la Révolution française*. — « La République à la fontaine » dans les *Mélanges Georges Duby*. (U. de Provence). — « La notion de Sociabilité, état présent du débat », dans *Formas de Sociabilidad en Chile*. — « Pourquoi le discrédit des morales du XIX^e siècle ? », dans *Sitten und Sittlichkeit im 19 Jahrhundert* — Enfin et surtout, dans les *Lieux de Mémoire les France I* et *III* (respectivement), « Le centre et la périphérie » et « Paris — l'Est et l'Ouest d'une capitale » (Gallimard).

Nous avons accepté de donner des préfaces à sept ouvrages parus dans ce même laps de temps. *Un Panthéon républicain, les noms de rues à Limoges*, collectif (Ed. de la Ligue des Droits de l'Homme). *Le XIX^e siècle et la Révolution Française*, collectif, organisé par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 (Créaphis). *Mélanges en l'honneur de Gabriel Desert*, collectif (Annales de Normandie). *Le printemps de la Fraternité*, de Marcel David (Flammarion), *L'Art et l'Etat sous la Troisième République*, de Marie-Claude Genet-Delacroix (Publications de la Sorbonne), *Les almanachs républicains 1840-1851* de Ronald Gosselin (L'Harmattan), et *Le temps des philanthropes* de Catherine Duprat (éd. du Comité de travaux historiques et scientifiques).

V. CONGRÈS, COLLOQUES ET CONFÉRENCES

Nous avons donné des contributions quelque peu nouvelles aux Colloques de *Berlin* (3 juillet 1992), sur « Les morales du XIX^e siècle », — de *Tréguier* (21 juillet), sur « L'Europe au temps de Renan », — de *Peronne* (24 juillet), sur « L'iconographie de la République au cours de la première guerre mondiale », — à la Faculté de lettres de *Neuchâtel* (Suisse), (les 10 février et 2 juin 1993), sur « L'esprit de 1848 », et sur « Madame Bovary » — au colloque d'*Arras* (3 avril), sur « Robespierre posthume ».

Des conférences sur des thèmes banals de notre compétence, ou vulgarisant nos travaux antérieurs, ont été données à *La Roche-sur-Yon* (18 septembre), l'*Institut finlandais de Paris* (1^{er} octobre), *Auxerre* (3 octobre), *Mulhouse*

(6 octobre), *Riom* (5 novembre), *Guyancourt*, nouvelle université de Saint-Quentin en Yvelines (3 décembre), à l'*Institut français de Londres* (5 décembre), à l'*Institut français de Barcelone* (16 décembre), au *Musée d'Orsay* à Paris (10 avril), à l'Académie du Var à *Toulon* (12 mai), à l'université de *Paris VII* (Colloque Femmes, 13 mai). Deux autres conférences avaient des fins plus spécialement pédagogiques, l'une le 5 mars à l'*ENS Ulm* (agrégation d'histoire) et l'autre le 7 juin, à l'Institut d' Art de Paris IV (concours de conservateurs du Patrimoine). Passant sur deux ou trois congrès où nous n'avons assumé que des présidences de séance à caractère honorifique, nous allons citer plus longuement les trois points principaux de cette rubrique.

Du 23 au 26 septembre 1992 à la Sorbonne, nous avons été parmi les coorganisateur du Colloque historique et commémoratif sur la République (sélection du groupe de travail sur le XIX^e siècle, présidence de ses débats, présidence de la séance de conclusion).

Du 19 au 31 octobre 1992, nous avons rempli une mission des Relations culturelles des Affaires Etrangères en donnant une série de conférences à New York (Institut Culturel Français, deux séances), Harvard, Stonybrook (Univ. d'Etat de New York), et Charlottesville (Univ. de Virginie), mission prolongée par un voyage à Montréal (deux conférences, à l'invitation de « l'univ. de Montréal » et de « l'univ. du Québec à Montréal »).

Le sujet le plus souvent traité était l'histoire du sentiment national en France, dont la mise au point écrite devait passer dans le volume de la *Documentation photographique* cité au titre des Publications, ci-dessus.

Enfin du 10 au 12 décembre 1992 à Toulouse, nous avons présidé et animé un Colloque dont nous avons été l'initiateur, sur « Les marques républicaines dans la culture populaire ». Organisé par la *Société d'ethnologie française*, dont nous exerçons alors la vice-présidence, il bénéficiait de l'aide conjointe de l'université de Toulouse-le Mirail et du C.N.R.S. Il s'agissait, en gros, d'étudier les rapports entre les pratiques politiques et le folklore (influence des institutions et des idées politiques sur la vie folklorique, et folklorisation de la pratique politique officielle, avec les variations chronologiques ou géographiques de ces interférences, etc.). Nombreuses communications, nombreux matériaux amassés, dont la publication va constituer un de nos principaux soins à venir.

VI. DIRECTIONS DE THÈSES ET RESPONSABILITÉS DIVERSES

Nous avons participé à huit jurys de thèse (en comptant celui du 3 juillet 1993), trois comme simple assesseur, à Paris I, à l'E.H.E.S.S. et à Bordeaux III, et cinq à Paris I comme rapporteur de travaux de nos anciens élèves (deux thèses « Savary » et trois anciennes thèses d'Etat).

Bien à signaler au titre de la participation à des Sociétés Savantes ou à des commissions du CNRS, sinon notre nomination comme membre du Conseil du Patrimoine.

VII. ARCHIVES

Rien à ajouter au paragraphe les concernant dans le rapport de l'année dernière, sinon une bonne nouvelle, l'affectation au service d'une employée de plus, mutée du laboratoire de biologie. Cette personne, rapidement initiée au travail que l'on attend d'elle par l'attachée responsable du service (M^{me} C. Delangle) donne toute satisfaction. — La fréquentation du dépôt est de plus en plus importante. — La publication de la correspondance Mauss-Durkheim entre dans sa phase active après le bouclage de la longue phase de négociations avec les P.U.F.

M.A.